

# Les grandes entreprises françaises compteraient 12,4 % de télétravailleurs

Selon les conclusions d'une étude réalisée par le cabinet de conseil **Greenworking** auprès de **20 grands groupes français**, dont EDF, AXA, Michelin et GDF Suez, employant 6200 télétravailleurs au total, les grandes entreprises françaises comptent **12,4 % de télétravailleurs** ([toutes entreprises confondues](#) ce chiffre était de 7 % en 2011).

## Le coût du télétravail

Le coût moyen de la mise en place du télétravail par télétravailleur au sein de grandes entreprises françaises est estimé par le cabinet Greenworking à **1370 euros** et le gain moyen de productivité en télétravail serait de **22 %**.

Par ailleurs, les **37 minutes économisées** en moyenne dans le temps de transport seraient réallouées par le télétravailleur à sa vie sociale ou familiale, **45 minutes** étant consacrées à l'allongement du sommeil. De plus **96 %** des télétravailleurs, managers et employeurs français interrogés, déclarent leur satisfaction vis-à-vis du télétravail. Sont-ils satisfaits de leur niveau de rémunération ? L'étude ne le précise pas.

## La productivité

À la lecture des résultats de sa propre étude, le cabinet spécialisé dans les nouvelles organisations de travail, souligne que le télétravail offre à ceux qui en bénéficient « *un niveau de concentration et donc une productivité très élevés* ». Greenworking ajoute que le télétravail implique à la fois un nouveau rapport au travail et **un modèle managérial « fondé sur la confiance et l'autonomie »**.

Enfin, le télétravail « *remet en cause le modèle du bureau traditionnel qui, avec un taux d'occupation moyen [de] 45 %, devient ainsi une aberration financière et écologique* ». Qui de l'employeur ou de l'employé supporte le coût d'un bureau nomade ou à distance ? L'étude n'en fait pas mention. En revanche, Greenworking souligne que différents types d'espaces ont leurs avantages et leurs inconvénients : en entreprise, le collaborateur peut bénéficier de rencontres et d'échanges directs, à distance/à domicile il peut se concentrer sur sa mission et éviter les déplacements.

Ambitieux, **Olivier Brun** et **Cécilia Durieu**, directeurs associés de Greenworking, concluent que le télétravail et, par extension, l'entreprise du 21<sup>e</sup> siècle, « *tentera de faire avec les travailleurs du savoir ce que l'entreprise du 20<sup>e</sup> siècle a réussi avec les travailleurs manuels : multiplier leur productivité par 50* ».